

# Préconisations colza 2023

Cette plaquette fait partie du Guide annuel « À vos cultures ». Celui-ci regroupe, dans un ensemble cohérent et global, les conseils de la Chambre d'agriculture pour le département de l'Allier afin d'optimiser les résultats des cultures dans le respect de la réglementation. Composé de deux comptes-rendus d'essais, six plaquettes, une brochure sur la réglementation et un livret sur les alternatives, il s'organise de la manière suivante :

## Guide annuel « À vos cultures »

### LE BON USAGE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Synthèse réglementaire sur étiquetage, transport, pulvérisation, effluents...

[Le bon usage des produits phytosanitaires.](#)

### EXPÉRIMENTATIONS VÉGÉTALES 2023

**Volume 1** : Variétés d'hiver / Herbicides

*Parution en novembre 2023*

**Volume 2** : Variétés de printemps

Fongicides, herbicides, azote

*Parution décembre 2023*

*Les préconisations de la Chambre d'agriculture de l'Allier sont élaborées à partir des résultats d'essais et de l'expertise des conseillers.*

### PRÉCONISATIONS 2023-2024

#### ➤ Choix des variétés

**COLZA (parution en juillet 2023)**

**CÉRÉALES (parution en septembre 2023)**

**MAÏS et Tournesol (parution en décembre 2023)**

#### ➤ Protections phytosanitaires

Désherbage CÉRÉALES (parution en septembre 2023)

Fongicides CÉRÉALES (parution en décembre 2023)

Désherbage MAÏS et Tournesol (parution en décembre 2023)

**Alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires**

[Guide des méthodes alternatives.](#)

# IMPLANTATIONS COLZA

## Actualités réglementaires

**Nouvelle demande de dérogation d'emploi pour l'insecticide MINECTO GOLD (cyantraniliprole 400 g/kg) :** Favoriser un colza robuste n'est pas toujours suffisant pour éviter la nuisibilité des larves d'altises durant l'hiver et la lutte insecticide peut être incontournable. Après une première dérogation accordée en 2022 et compte tenu des résultats des derniers tests de résistances des grosses altises aux pyréthrinoïdes effectués dans le département, une nouvelle dérogation pour utilisation sur larves de grosses altises, avec réalisation d'un test berlèse au préalable devrait voir le jour pour la campagne 2023/2024

**Homologation de l'herbicide LADIVA (Aminopyralide 32 g/l + Halauxifen méthyl 10 g/l + Piclorame 48 g/l)** (matières actives de Mozzar/Belkar renforcées avec la matière active antidicotés de Ielo/Biwix). Dose AMM 0.25 l, utilisable de 2 à 9 feuilles du colza. Sera commercialisé en pack avec Kerb Flo. Cette solution vient renforcer le Mozzar sur matricaire. Cependant, son utilisation interdit l'utilisation de Ielo derrière. Composé de matières actives à action foliaire, cette solution sera pour nous, moins en mesure de gérer de futures relevées par rapport à un programme Mozzar puis Ielo.

### Zones Non Traitées, Zones Non Cultivées Adjacentes :

Le SRAL dispose depuis le 28 mai 2021 de nouvelles indications du ministère de l'Agriculture (DGQL) concernant l'évaluation du respect des ZNT des Zones Non Cultivées Adjacentes.

Cette instruction destinée aux contrôleurs précise

Il n'y a actuellement pas de définition de la ZNCA dans l'arrêté du 4 mai 2017, même si un certain nombre d'AMM comportent cette mention prévue par le règlement UE n° 547/2011 (SPe 3) pour protéger les plantes ou les arthropodes non cibles.

D'une façon générale, les ZNCA correspondent aux zones végétalisées contiguës à la parcelle cultivée et qui ne sont pas les autres parcelles cultivées, des voies de circulation, des zones constituant des mesures de gestion (DVP, ZNT, dispositif anti-dérive), des zones d'habitations, etc.

Il est fortement conseillé de respecter ces ZNT ZNCA en bordure de forêts, friches, zones non cultivées d'une largeur supérieure à 5 m. Des précisions sont attendues

La **législation** sur l'utilisation des produits phytosanitaires évolue très rapidement. En conséquence, il est **indispensable de vérifier, avant toute application**, que les produits proposés dans ce document sont bien utilisables et que leurs conditions d'utilisation n'ont pas évolué.

Il est également important de vérifier la classification de vos cours d'eau, les cartes IGN évoluant régulièrement et elles sont les seules reconnues d'un point de vue réglementaire. Pour vous aider vous pouvez vérifier leurs statuts sur le site Géoportail <https://www.geoportail.gouv.fr/>

Les conseils qui suivent sont issus des essais de ces dernières années et des constats faits sur le terrain par la Chambre d'Agriculture de l'Allier et son partenaire Terres INOVIA.

Après trois campagnes marquées par des sécheresses estivales importantes conduisant à une forte baisse des surfaces de colza dans le département de 2018 à 2020, l'été 2022 comme celui de 2021, a permis d'emblaver une surface de colza importante. Les fortes pressions ravageurs d'automne (notamment grosse altise) résistants aux insecticides de la famille des pyréthrinoïdes sont bien installées et la nécessité d'une levée précoce (début septembre au plus tard) demeure aujourd'hui indispensable avec le retrait effectif du phosmet. Plusieurs leviers peuvent permettre de diminuer le risque vis-à-vis de ces ravageurs, dans ce contexte de restriction et de diminution d'efficacité des insecticides. La culture du colza reste sur le pluriannuel, la tête de rotation la plus régulière, notamment pour les sols non irrigués de type Sologne Bocage et gardent toute sa place dans les terres argilo calcaires les plus superficielles. Cela dit, dans des situations d'extrêmes sécheresses, en l'absence d'irrigation, et en cas de levées tardives, plus aucune solution satisfaisante n'existe à ce jour vis-à-vis des adultes de grosses altises.

Une levée précoce et un colza « poussant » permet de s'affranchir des adultes de grosses altises, le traitement vis-à-vis du charançon du bourgeon terminal peut aussi être évité en présence de forte biomasse.

Au vu des observations réalisées ces deux dernières campagnes sur le département et des solutions qui s'offrent à nous, nous estimons que les traitements d'automne prioritaires seront ceux ciblant le charançon du bourgeon terminal (présent dans tout le département) ainsi que ceux visant les larves de grosses altises si cela s'avère nécessaire, en fonction des résultats des tests berlèse et du risque agronomique de la parcelle (biomasse etc). Une nouvelle dérogation pour l'utilisation de l'insecticide MINECTO GOLD a été demandée, au vu des résultats des tests de résistances des larves de grosses altises aux pyréthrinoïdes effectués ce printemps et qui montrent une généralisation de cette résistance.

Cela dit, le recours aux traitements chimiques sans mise en place de solutions agronomiques ne permet plus d'assurer la pérennité de la culture. Le recours aux traitements en complément des solutions agronomiques reste nécessaire pour lutter efficacement contre les ravageurs d'automne, grosse altise et charançon du bourgeon terminal.

Rappelons que le risque hernie reste lui bien présent sur le Nord du département, notamment en Sologne et que le recours à des variétés tolérantes reste aujourd'hui le seul moyen de lutte, d'autant que le choix de ce type variété ne cesse de s'étoffer tout comme leur potentiel de rendement. **Par rapport au risque de sélections et de contournements de résistance, nous conseillons dès la prochaine campagne d'associer plusieurs variétés tolérantes à la hernie, issues de génétiques différentes** (20 à 30 grains/m<sup>2</sup> selon le mode de semis et la densité de semis totale), éventuellement complétées d'une variété sensible pour les semis au semoir classique.

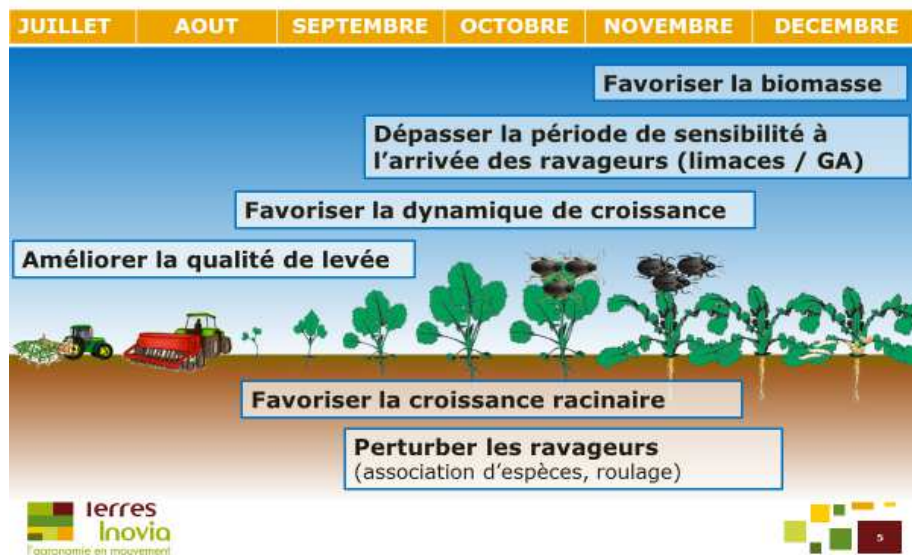
Enfin, nous insistons sur l'intérêt du mélange variétal avec introduction d'une variété très précoce et haute à floraison (ES ALICIA très précoce ou DK EXAVANCE ultra précoce) qui présente un intérêt dans la lutte contre les méligèthes.

Pour les parcelles ayant la possibilité et la nécessité d'être irriguées, une irrigation avant semis est préférable notamment dans les sols sensibles à la battance.

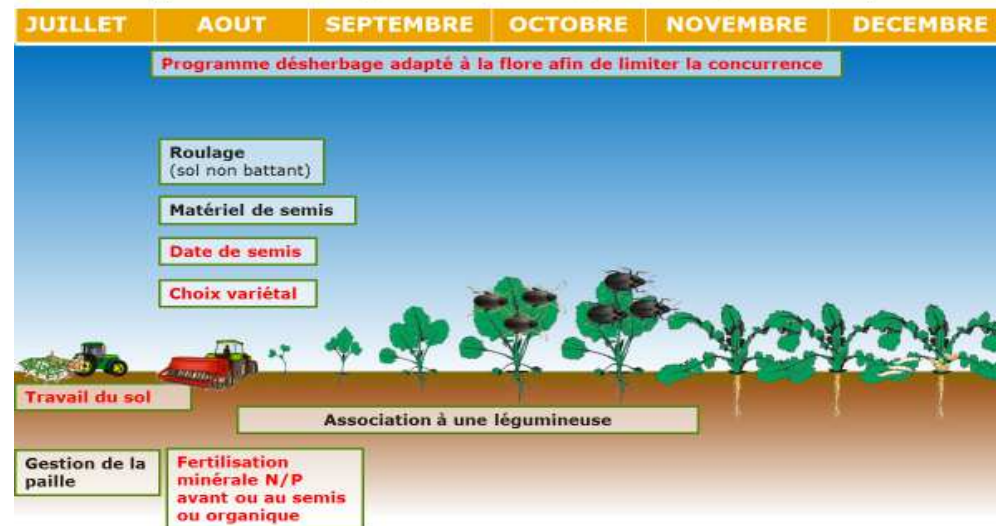
Bons semis à tous.

# CONSEILS IMPLANTATIONS COLZA

Pour réduire la nuisibilité des larves d'altises et charançons du bourgeon terminal, les objectifs sont :



Pour réduire la nuisibilité des altises et charançons du bourgeon terminal, les leviers agronomiques sont :



## Exemples d'associations colza/légumineuse(s) :

Colza + féveroles 120 à 150 kgs/ha (ou féveroles 50 kgs + lentilles 10 à 15 kgs/ha)

Colza + Mélange Symbio LFA couv (Trèfle d'Alexandrie + fenugrec + lentilles 20 kgs/ha)

Colza + Mélange JD colza 1 (Vesce commune, vesce pourpre, trèfle d'Alexandrie 20 à 25 kgs/ha)

Mélange prêt à semer Cover Mix (Colza + Trèfle d'Alexandrie + Fenugrec)

# Colza : réussir la levée et la croissance automnale

## OBSERVER SON SOL

Connaître l'état structural du sol pour décider  
 → « Test bêche »  
 Observer la structure, l'état des mottes, l'activité biologique  
 → Prise de décision  
 Travail/non travail  
 Profondeur, dates  
 Type d'outil



## PRÉPARER SON SOL selon la décision retenue

Récolte de la céréale

- Intervenir selon l'état structural, hydrique du sol et quantité de paille
- **Déchaumer précocement si prise en masse superficielle**
- En cas de compaction, fissurer (dent ou strig-till) ou labourer
- **Rappuyer le sol tôt**



## SEMER SUR UN SOL RAPPUYE

Réactivité avant une pluie à partir du 5 août et avant le 20 août en culture sèche, jusqu'au 5 septembre si irrigation.

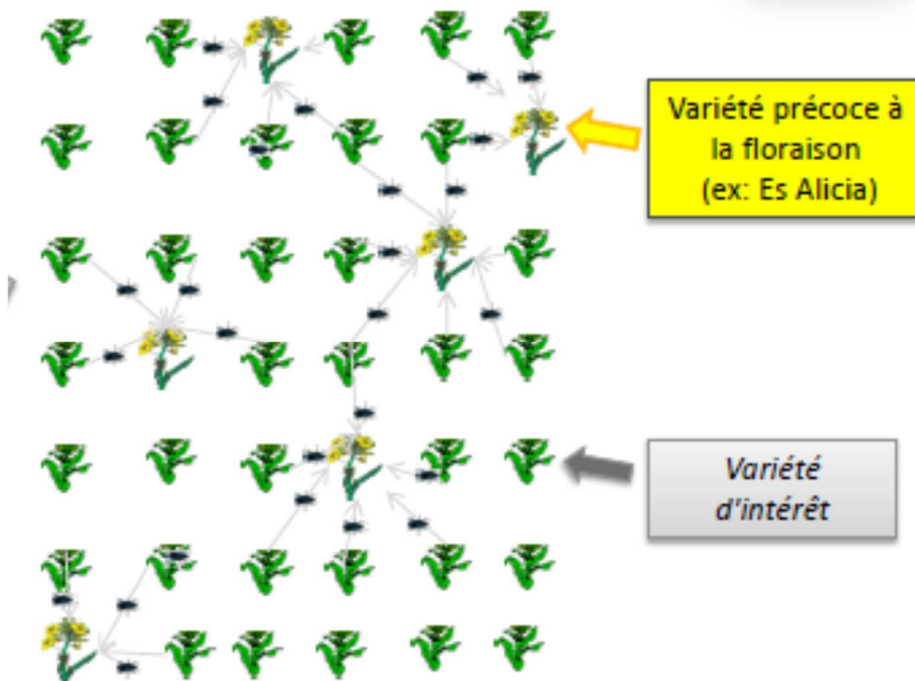
**JUILLET / AOÛT**

### OBJECTIFS

<b>Levée</b> 20 août / 5 sept.	<b>4 feuilles</b> 20-25 sept.	<b>Biomasse</b> à 4-6 feuilles (~ début oct.) PF ≥ 600 g/m <sup>2</sup>
<b>Objectifs peuplement</b> • 25-35 pltes/m <sup>2</sup> (écartement ≤ 34 cm) • 15-25 pltes/m <sup>2</sup> (écartement > 35 cm)	<b>Biomasse entrée hiver</b> (~ début déc.) PF ≥ 1500 g/m <sup>2</sup> pour 30 pieds/m <sup>2</sup>	<b>Fin d'automne (novembre)</b> Berlèse (évaluation larves d'altises) selon BSV

## Mélanges variétaux

L'idée est de mélanger, avant le semis, 10 % d'une variété plus haute et plus précoce à floraison (exemples : ES ALICIA, DK EXAVANCE) à la semence principale.



Source TERRES INOVIA

Là encore, cette méthode reste un moyen de lutte complémentaire mais elle a montré son intérêt depuis plusieurs années. On doit ainsi préserver les boutons moins avancés et plus sensibles de la variété principale, et pouvoir prétendre, dans certains cas, à maintenir les populations de méligèthes sur la variété principale en-dessous des seuils d'interventions.

De plus, aucune perte de rendement n'a été mesurée dans nos essais les années antérieures sur le fait de mélanger 10 % de variété plus précoce, par rapport à la variété principale seule. (Exemples de variétés : ES ALICIA, DK EXAVANCE).

# Choix variétal colza 2023/2024

Un des leviers permettant d'atténuer la pression insectes d'automne fait l'objet de travaux importants en ce moment, la vigueur des variétés. Désormais, des notes de vigueur au départ et vigueur automnale sont maintenant attribuées à chaque variété présente dans le réseau d'essai Terres Inovia.

Cependant, en cas de semis précoce (avant le 15 août), la tolérance variétale à l'élongation est un critère important à prendre en compte. **Les variétés à risque d'élongation automnale fort seront à éviter en semis précoces et/ou parcelle avec une forte disponibilité en azote.**

De même, attention ces semis précoces seront plus exposés aux attaques de petites altises qui peuvent en quelques jours dévorer la parcelle.

Pour les dates de semis plus classiques, du 15 août au 25 août, le recours à une variété à bonne vigueur au départ avec une densité de semis raisonnable (éviter les surdensités) est un critère important pour lutter contre les ravageurs d'automne.

Enfin, pour les semis sur fin août, le choix d'une variété à très bonne vigueur au départ est indispensable (note vigueur au départ supérieure ou égale à 7).

## Variétés confirmées (déjà testées au moins deux ans dans le réseau d'essais)

Variétés	Type	Sensibilité au phoma	Sensibilité cylindro-sporiose	Risque élongation automnale	Vigueur au départ	Vigueur automnale	Précocité reprise	Précocité à floraison	Sensibilité verse	Hauteur	Regroupement 2022 Centre Est TERRES INOVIA % M.G. 100 = 47.2 q	Regroupement 2021/2022 Centre Est TERRES INOVIA % M.G. 100 = 47.2 q
FELICIANO KWS	HR	TPS	PS	Fort	7	6.5	Précoce	Mi-précoce	TPS	Très haute	99.5	102.4
HELYPSE	HR	TPS	PS	Moyen	7	7.5	Intermédiaire	Mi-tardive	PS	Très haute	103.7	104.6
HOSTINE	HR	PS/TPS*	AS/PS*	Fort	6.5	6.5	Précoce	Mi-précoce	TPS	Haute	100.8	100.4
KWS GRANOS	HR	TPS	PS	Moyen	6.5	6	Intermédiaire	Mi-précoce	TPS	Haute	102.0	101.2
LG AUSTIN	HR	PS/TPS*	TPS	Moyen	6.5	7	Intermédiaire	Mi-précoce	AS/PS*	Haute	103.6	105.6
LG AVIRON	HR	TPS	TPS	Moyen	7.5	7	Intermédiaire	Mi-précoce	AS	Haute	101.7	104.2
RGT BANQUIZZ	HR	PS/TPS*	PS	Moyen	6.5	6	Intermédiaire	Mi-tardive	PS	Très haute	100.3	101.5

**FELICIANO KWS, HOSTINE, LG AUSTIN et LG AVIRON possèdent une résistance partielle au virus de la jaunisse du navet TUYV transmis par le puceron vert à l'automne.**

**HR** : Hybride Restauré ; **AS**: Assez Sensible ; **S** : Sensible ; **PS** : Peu Sensible ; **TPS** : Très Peu Sensible

\* : A confirmer

Notes vigueur : De 1 : très faible à 9 : très élevée

## Variétés à essayer (Inscriptions 2021 testées dans les essais en 2022 et en deuxième année d'évaluation dans les essais en 2023)

Variétés	Type	Sensibilité au phoma	Sensibilité cylindro-sporiose	Risque élancement automnale	Vigueur au départ	Vigueur automnale	Précocité reprise	Précocité à floraison	Sensibilité verse	Hauteur	Regroupement 2022 Centre Est TERRES INOVIA % M.G. 100 = 47.2 q
KWS ARIANOS	HR	PS	PS	Moyen	9	9	Précoce	Mi-précoce	TPS	Haute	99.7
KWS DINGOS	HR	PS	PS	Moyen/Fort	8	7	Précoce	Précoce	TPS	Haute	103.9
RGT OZZONE	HR	PS/TPS*	PS*	Moyen	8	8	Intermédiaire	Mi-précoce	PS	Haute	102.5
RGT PARADIZZE	HR	PS/TPS*	PS	Moyen	7	8	Intermédiaire	Mi-tardive	TPS	Très haute	101.4

KWS ARIANOS, KWS DINGOS, RGT OZZONE et RGT PARADIZZE possèdent une résistance partielle au virus de la jaunisse du navet TUYV transmis par le puceron vert à l'automne.

HR : Hybride Restauré ; AS: Assez Sensible ; S : Sensible ; PS : Peu Sensible ; TPS : Très Peu Sensible

\* : A confirmer

Notes vigueur : De 1 : très faible à 9 : très élevée

## Variétés à suivre (Inscriptions 2022 et/ou en première année d'évaluation dans les essais en 2023)

Variétés	Type	Risque élancement automnale	Précocité reprise	Précocité à floraison	Résultats inscriptions CTPS sur 2 ans source GEVES en % des témoins <sup>(1)</sup>
ARCHIVAR <sup>(2)</sup>	HR	Moyen/Fort	Intermédiaire	Intermédiaire	110.3 <sup>(2)</sup>
BESSITO	HR	Moyen	Intermédiaire	Tardive	103.0
BRV 712 (PT312)	HR	Moyen	Intermédiaire	Tardive	103.0
CEOS	HR	Moyen	Intermédiaire	Intermédiaire	110.4
GENEROSO	HR	Moyen	Intermédiaire	Tardive	107.0
LG ACADEMIC	HR	Moyen	Intermédiaire	Intermédiaire	106.6
LG APHRODITE	HR	Moyen	Intermédiaire	Intermédiaire	107.9
LG ARMADA	HR	Moyen	Tardive	Tardive	109.2
RGT KANZZAS	HR	Fort	Précoce	Intermédiaire	106.7

(1) Témoins (Temptation + DK Expansion) /2 en 2021 et (Architect + DK Exception) en 2022 ; (2) Archivar inscription 2021 (Témoins DK Exception + DK Expansion en 2020 et 2021)

ARCHIVAR, BRV 712, CEOS, LG ACADEMIC, LG APHRODITE, LG ARMADA, possèdent une résistance partielle au virus de la jaunisse du navet TUYV transmis par le puceron vert à l'automne.

BRV 712 est **tolérante** au sclérotinia.

HR : Hybride Restauré ; AS: Assez Sensible ; S : Sensible ; PS : Peu Sensible ; TPS : Très Peu Sensible ; \* : A confirmer ; Notes vigueur : De 1 : très faible à 9 : très élevée



## Variétés tolérantes à la hernie des crucifères confirmées

Rappelons que le risque hernie reste bien présent sur le Nord du département, notamment en Sologne et que le recours à des variétés tolérantes reste aujourd'hui le seul moyen de lutte. **Par rapport au risque de sélections et de contournements de résistance, nous conseillons dès la prochaine campagne d'associer plusieurs variétés tolérantes à la hernie, issues de génétiques différentes** (20 à 30 grains/m<sup>2</sup> selon le mode de semis et la densité de semis totale), éventuellement complétées d'une variété sensible pour les semis au semoir classique. Plusieurs variétés ont été inscrites ces dernières années et offrent de bons potentiels de rendements.

Variétés	Type	Sensibilité au phoma	Sensibilité Cylindrosporiose	Risque élongation automnale	Précocité reprise	Précocité à floraison	Sensibilité verse	Hauteur	Résultats essai CA 03 2022 en % de la moyenne de l'essai 100 = 36.4 g	Résistance aux pathotypes de la hernie des crucifères					
										P1	P1x	P2x	P2	P3	P5
DK PLACID	HR	PS	PS	Moyen	Intermédiaire	Mi-tardive	PS	Haute	103.9						
HIGUANA	HR	PS	PS/TPS	Moyen	Intermédiaire	Mi-précoce	TPS	Haute	104.2				-		-
RGT KOCAZZ	HR	PS	AS	Moyen	Intermédiaire	Mi-précoce	-	Moyenne	100.0				-		

DK PLACID possède une résistance partielle au virus de la jaunisse du navet TUYV transmis par le puceron vert à l'automne.

## Variétés tolérantes à la hernie des crucifères à suivre

Variétés	Type	Risque élongation automnale	Précocité reprise	Précocité à floraison	Résultats inscriptions CTPS sur 2 ans source GEVES en % des témoins <sup>(1)</sup>	Résistance aux pathotypes de la hernie des crucifères					
						P1	P1x	P2x	P2	P3	P5
CRATEO	HR	Moyen	Intermédiaire	Tardive	104.2				-		-

<sup>(1)</sup> Témoins (Croquet + DK Pledge)/2 en 2021 et 2022

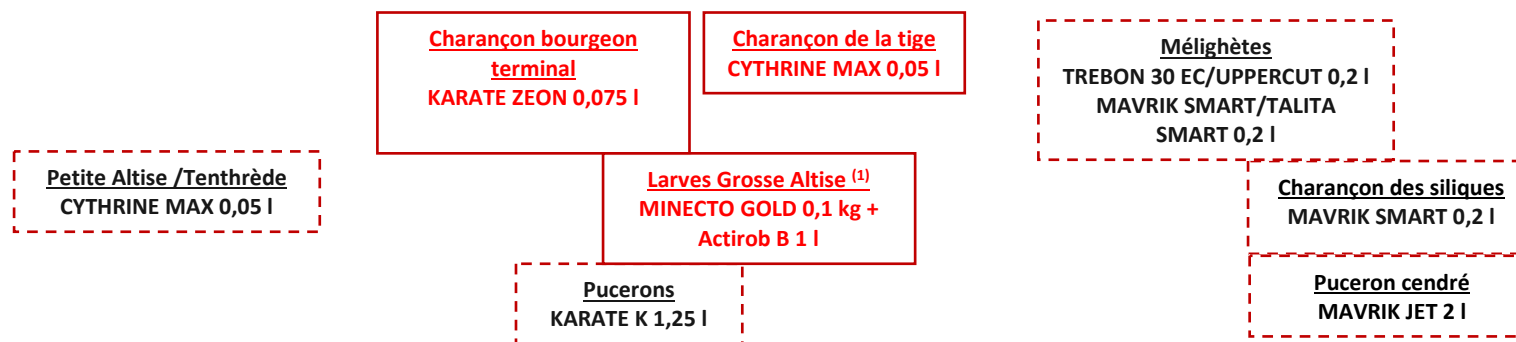
**HR** : Hybride Restauré ;  
**AS** : Assez Sensible ;  
**S** : Sensible ;  
**PS** : Peu Sensible ;  
**TPS** : Très Peu Sensible

\* : A confirmer

**Légende hernie : Les pathotypes P1x et P2x ont la capacité de contourner la résistance de la variété historique « Mendel ».**

# Préconisations insecticides colza 2023/2024

Levée	Phase végétative				Repos végétatif	Reprise et montaison				Floraison	
Cotylédons (10)	B1 (11) 1 feuille	B3 (13) 3 feuilles	B4 (14) 4 feuilles	B6 (16) 6 feuilles	Rosette (19)	C2 (31) entre-nœuds visibles	D1 (50) boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales	D2 (53) inflores- cence principale dégagée	E (57) boutons séparés	F1 (60) début floraison, 1 <sup>er</sup> fleur ouverte	G1 (65) chute des premiers pétales



**Cibles et interventions prioritaires**

**Risques ponctuels**

<sup>(1)</sup> Sous réserve de dérogation, intervention à raisonner selon le risque agronomique et uniquement avec réalisation d'un test berlèse au préalable.

## Compositions et précautions d'emploi des insecticides préconisés

SPECIALITES COMMERCIALES	COMPOSITION	NB MAX D'APPLICATIONS	ZNT EAU EN METRES	ZNT RIVERAINS EN METRES	ZNT ZNCA EN METRES	DELAI DE RENTREE EN HEURES	DELAI AVANT RECOLTE (JOURS ou STADE)
ACTIROB B	Huile de colza estérifiée 842 g/l	5	Associé à la spécialité phytopharmaceutique utilisée				
CYTHRINE MAX (3)	Cyperméthrine 500 g/l	2	20 (1)	5	5	24	49
KARATE K	Lambda-cyhalothrine 5 g/l + Pyrimicarbe 100 g/l	3	5	5	Inconnu à ce jour	48	28
MAVRIK JET (2) / TALITA JET (2)	Tau-fluvalinate 18 g/l + Pyrimicarbe 50 g/l	1	5 avec DVP* à l'automne 5 au printemps	5	5	48	35
MAVRIK SMART (2) / TALITA START (2)	Tau-fluvalinate 240 g/l	2 avec 7 jours minimum entre les deux	20 (1)	5	Inconnu à ce jour	6	30
MINECTO GOLD	Cyantranilprole 40 %	1/3 ans	20 avec DVP*	5	5	24	Application jusqu'au stade BBCH 19
TREBON 30 EC / UPPERCUT	Etofenprox 287,5 g/l	2 dont une seule au printemps avec au moins 90 ou 120 jours entre deux applications	50 (1)	5	Inconnu à ce jour	48	BBCH 61 (début floraison)

\*Dispositif Végétalisé Permanent

- (1) **5 m si bande enherbée d'au moins 5 m + enregistrement des pratiques + buses antidérive homologuées.**
- (2) **Ne pas appliquer sur parcelles artificiellement drainées présentant un taux d'argile supérieur à 45 % pour des applications d'automne**
- (3) **Ne pas appliquer lorsque des adventices en fleurs sont présentes**

**Groupes IRAC : (Insecticide Resistance Action Committee)**  
**1 A : Carbamates 3 A : Pyréthrinoides de synthèse 28 : Diamides**

# Préconisations fongicides colza 2023/2024



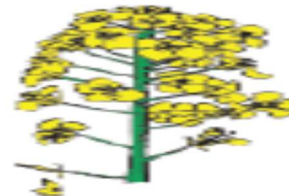
E (57)  
boutons  
séparés

**E**



F1 (60)  
début  
floraison,  
1<sup>re</sup> fleur  
ouverte

**F1**



G1 (65)  
chute des  
premiers  
pétales

**G1**

**G2**

Sclérotinia/Oïdium  
EFILOR 0,8 à 1 l  
PICTOR PRO 0,25 kgs + SUNORG PRO 0,4 l  
JOAO 0,5 à 0,7 l  
PROPULSE/YEARLING 0,8 à 1 l  
PROSARO/PIANO 0,8 à 1 l  
TRESO 0,3 kgs + AMISTAR GOLD/PRIORI GOLD 0,5 l  
TRESO 0,3 kgs + JOAO 0,3 l

## Variétés très hautes :

BALMORA 0,8 l

PICTOR PRO 0,4 kgs

## Variétés tolérantes au sclérotinia (BRV 703, BRV 712) :

Sclérotinia/Oïdium  
PROPULSE/YEARLING 0,5 l  
PROSARO/PIANO 0,5 l

## Compositions et précautions d'emploi des fongicides préconisés

SPECIALITES COMMERCIALES	COMPOSITION	NB MAX D'APPLICATIONS	ZNT EAU EN METRES	ZNT RIVERAINS EN METRES	ZNT ZNCA EN METRES	DELAI DE RENTREE EN HEURES	DELAI AVANT RECOLTE (JOURS ou STADE)
AMISTAR GOLD / PRIORI GOLD	Azoxystrobine 125 g/l + Difénoconazole 125 g/l	2 dont une au printemps	5	5	Inconnu à ce jour	6	BBCH 69 (fin floraison)
BALMORA	Tébuconazole 250 g/l	1	5 avec DVP*	5	Inconnu à ce jour	48	56 jours ou BBCH 69 (fin floraison)
EFILOR	Boscalid 133 g/l + Metconazole 60 g/l	1	5	5	Inconnu à ce jour	48	42
JOAO	Prothioconazole 250 g/l	2	5 avec DVP*	5	5	24	56
PICTOR PRO	Boscalid 50 %	1	5	5	Inconnu à ce jour	6	35
PROPULSE / YEARLING	Prothioconazole 125 g/l + Fluopyram 125 g/l	1	5 avec DVP*	5	Inconnu à ce jour	6	56
PROSARO/PIANO	Prothioconazole 125 g/l + Tébuconazole 125 g/l	2	5 avec DVP*	5	5	48	56
SUNORG PRO/CINCH PRO / CARAMBA STAR	Metconazole 90 g/l	2	5	5	5	48	56 jours ou BBCH 71 (10 % des siliques ont atteint leur taille finale)
TRESO	Fludioxonil 500 g/kg	1	5	5	Inconnu à ce jour	48	BBCH 69 (fin floraison)

\*Dispositif Végétalisé Permanent

**Groupes FRAC (Fongicide Resistance Action Committee)**  
**Strobilurine    Sdhi    Prothionazole    Triazoles    Phénylpyrroles**

# Préconisations herbicides colza 2023/2024

## Leviers agronomiques incontournables

### Diversification et allongement de la rotation

*(Défavoriser graminées hivernales par du tournesol ou autre culture de printemps)*

### Travail du sol

- Labour occasionnel
- Faux-semis


### Décalage de la date de semis des céréales

espèces résistantes ou à risque	Rotation diversifiée	Déchaumages/déstockage d'été	Faux-semis (avant semis de culture suivante)		Décalage de la date de semis (sauf colza)	Labour occasionnel
			avant céréales	avant colza		
Vulpin			avant céréales	avant colza		
Ray-grass						
Bromes						
Folle avoine						
Agrostis						

Source Terres Inovia et Arvalis Institut du Végétal

## Profitez des opportunités de désherbage mécanique

### Périodes d'intervention des outils

Stade du colza							
	Prélevée	A Cotylédons	B1 1 feuille	B2 2 feuilles	B3 3 feuilles	B4 4 feuilles	B5 à C1-C2 5 feuilles à reprise de végétation
<b>Houe rotative*</b>			(4)				(1)
<b>Herse étrille*</b>					(2)		
<b>Bineuse</b>					(3)		

\* En prévision des passages en plein, augmentez la densité de semis de 10 % et semez un peu plus profond pour limiter l'impact sur le peuplement du colza.

■ Passage adapté au stade du colza  
■ Passage déconseillé  
■ Passage à proscrire

(1) Attention, passage tardif : observez bien le stade des adventices !

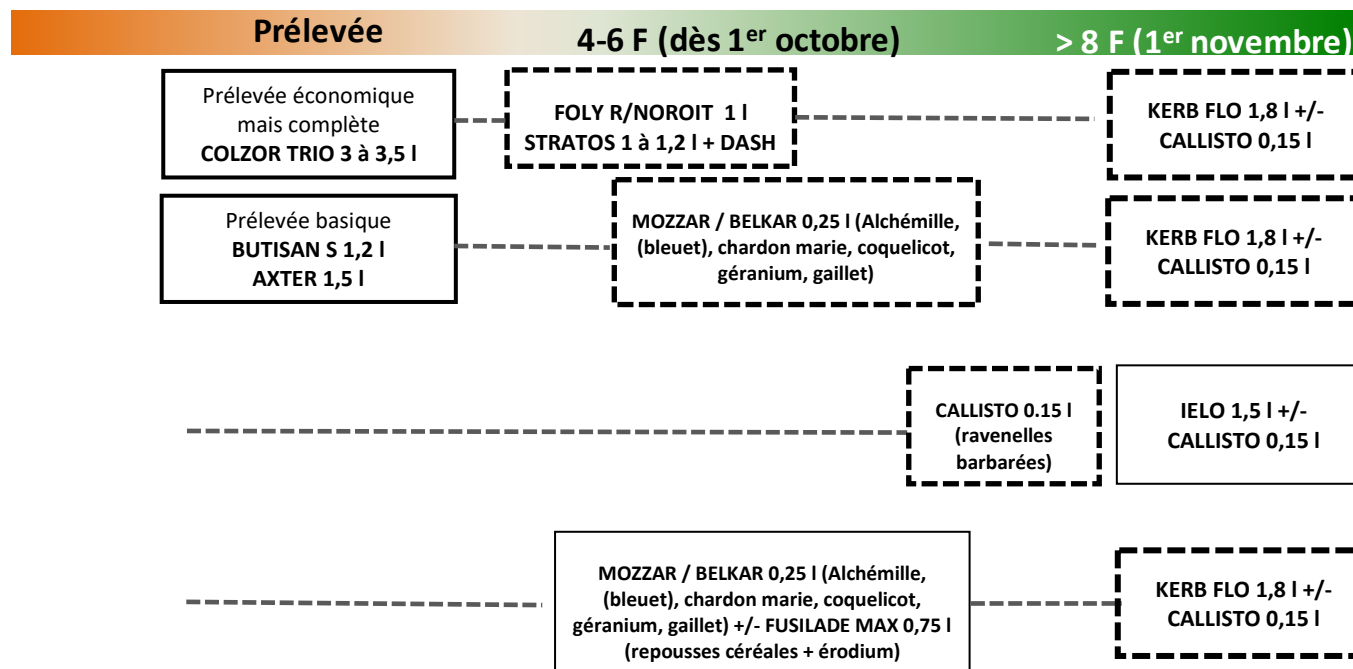
(2) Veillez à ne pas être trop agressif !


(3) Equipement protège-plants

(4) A éviter si semis trop profond ou irrégulier

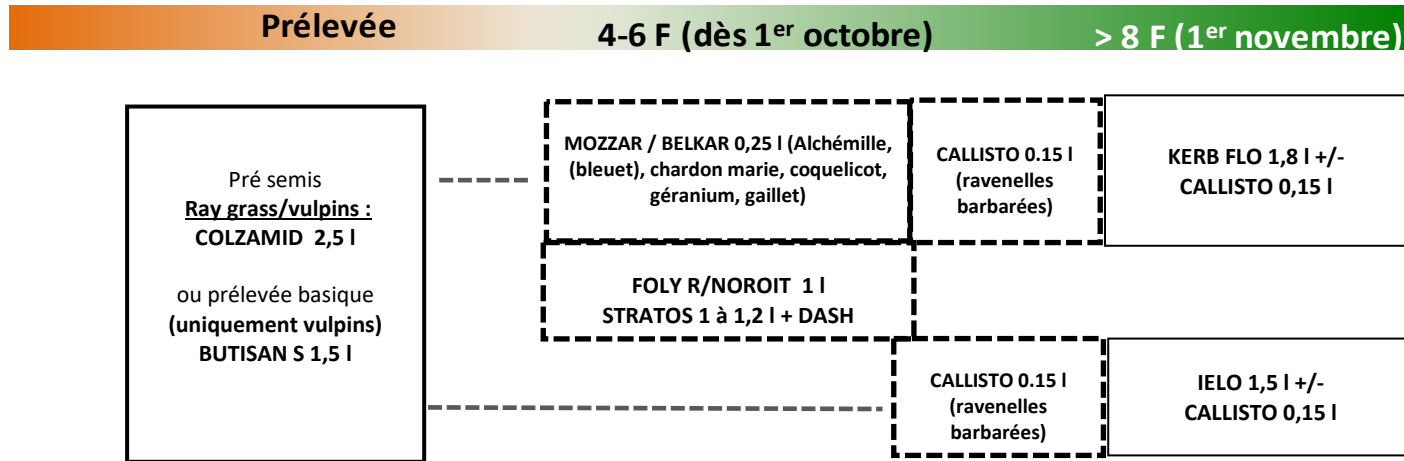
# Préconisations herbicides colza 2023/2024

Parcelles faible pression dicotylédones  
faible pression graminées



 = si nécessaire

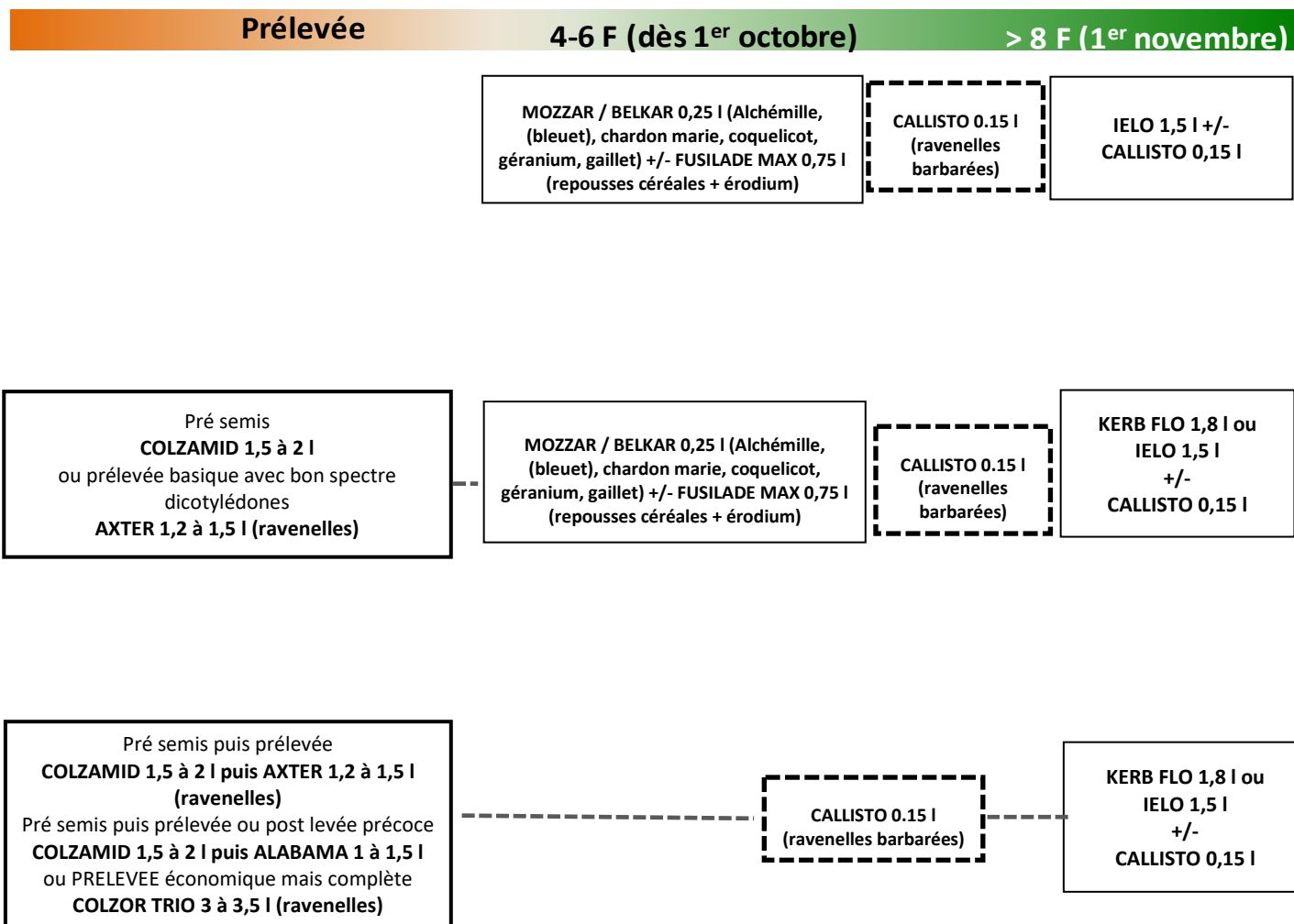
Parcelles faible pression dicotylédones  
forte pression graminées



= si nécessaire

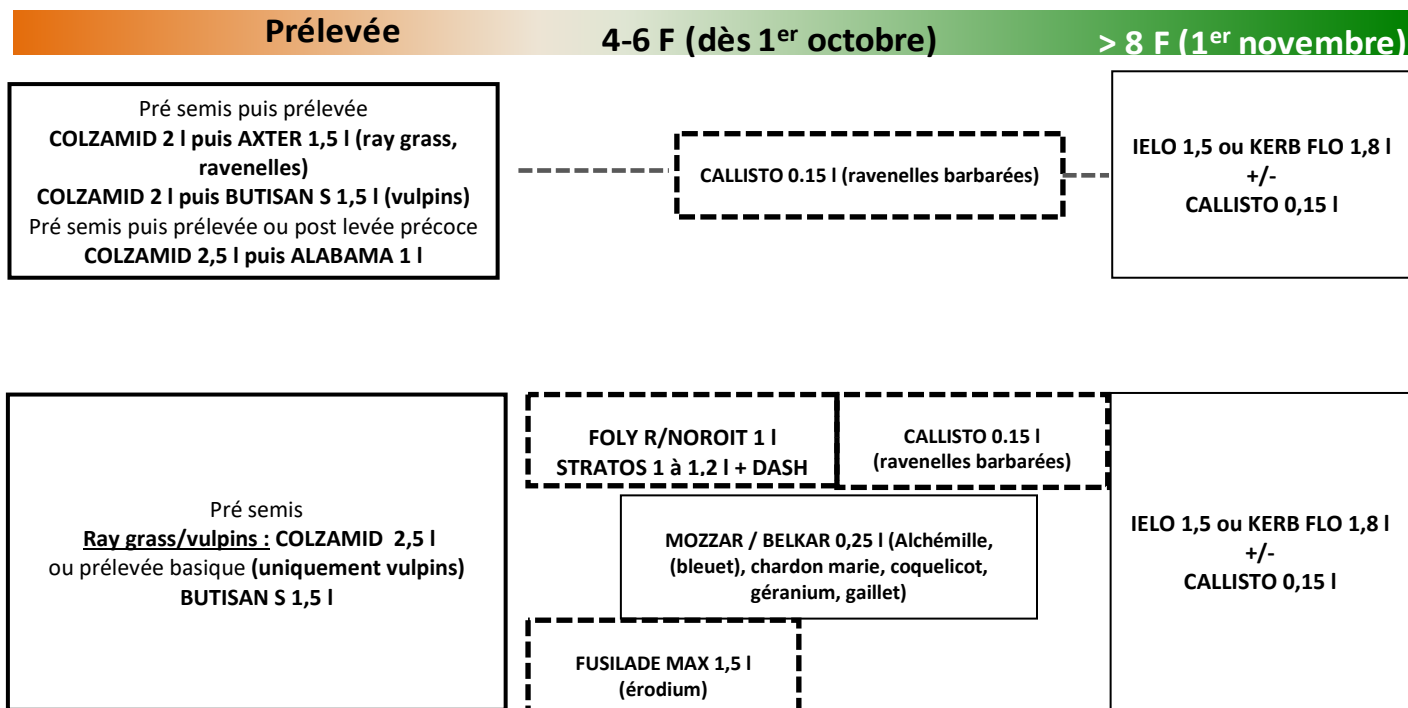


## Parcelles avec forte pression dicotylédones Pression graminées faible à moyenne



= si nécessaire

Parcelles avec forte pression dicotylédones  
Forte pression graminées




= si nécessaire

Conditions sèches au semis, levée incertaine.  
Programmes tout en post, tir à vue en fonction de la flore

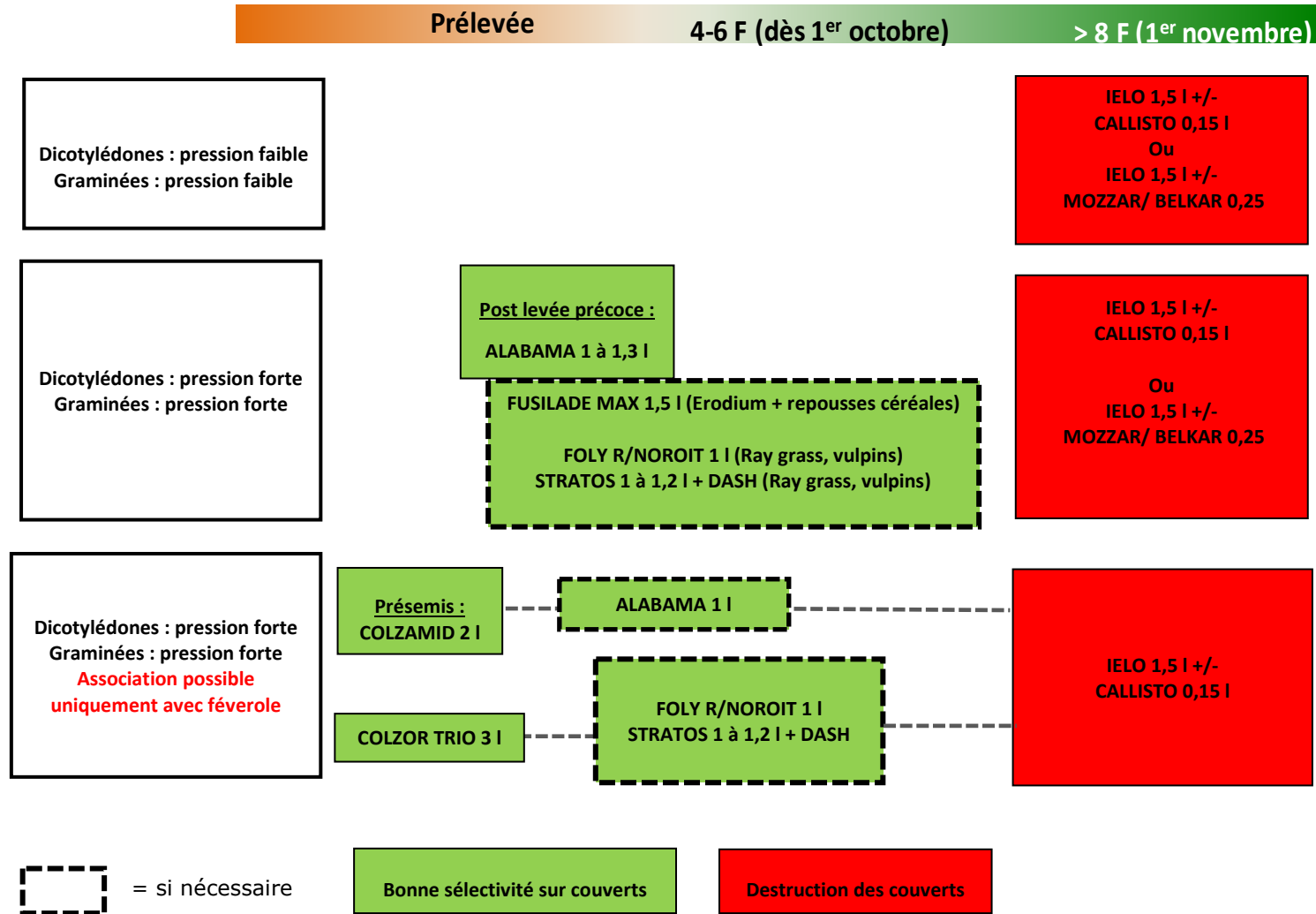
4-6 F (dès 1<sup>er</sup> octobre) > 8 F (1<sup>er</sup> novembre) Sortie hiver

<p>Dicotylédones : pression faible Graminées : pression faible à moyenne</p>	<p>FOLY R/NOROIT 1 l STRATOS 1 à 1,2 l + DASH</p> <p>FUSILADE MAX 1,5 l (érodium et repousses)</p>	<p>CALLISTO 0.15 l (ravenelles barbarées)</p>	<p>IELO 1,5 l +/- CALLISTO 0,15 l ou IELO 1,5 l +/- MOZZAR/BELKAR 0,25 l</p>
<p>Dicotylédones : pression forte Graminées : pression faible à moyenne</p>	<p>FOLY R/NOROIT 1 l STRATOS 1 à 1,2 l + DASH</p> <p>MOZZAR / BELKAR 0,25 l</p>	<p>CALLISTO 0.15 l (ravenelles barbarées)</p>	<p>IELO 1,5 l +/- CALLISTO 0,15 l</p>
<p>Dicotylédones : pression forte Graminées : pression forte</p>	<p>FOLY R/NOROIT 1 l STRATOS 1 à 1,2 l + DASH</p> <p>MOZZAR / BELKAR 0,25 l</p> <p>FUSILADE MAX 1,5 l (érodium et repousses)</p>	<p>CALLISTO 0.15 l (ravenelles barbarées)</p>	<p>IELO 1,5 l +/- CALLISTO 0,15 l</p>

 = si nécessaire

Pas de mélange Mozzar/Belkar + Callisto

## Programmes désherbage colza associé



## Compositions et précautions d'emploi des herbicides préconisés

SPECIALITES COMMERCIALES	COMPOSITION	NB MAX D'APPLICATIONS	ZNT EAU EN METRES	ZNT RIVERAINS EN METRES	ZNT ZNCA EN METRES	DELAI DE RENTREE EN HEURES	DELAI AVANT RECOLTE (JOURS ou STADE)
ALABAMA/KATAMARAN 3 D (1)(3)	Métazachlore 200 g/l + diméthénamid-p 200 g/l + quinmérac 100 g/l	1/3 ans fractionnement possible	5 (avec DVP si post levée précoce)	5	5	48	BBCH 18 (8 feuilles)
AXTER (2)(3)	Clomazone 60 g/l + dimétachlore 500 g/l	1/3 ans à la dose de 750 g/ha de dimétachlore	5 avec DVP	5	5	48	BBCH 09 (pré levée)
BUTISAN S (1)(3)	Métazachlore 500 g/l	1/3 ans à la dose de 500 g/ha, 1/4 ans 750 g/ha de métazachlore	5 (avec DVP si post levée précoce)	5	Inconnu à ce jour	48	BBCH 18 (8 feuilles)
CALLISTO	Mésotrione 100 g/l	2/2ans	5	5	5	48	BBCH 19 (9 feuilles ou +)
COLZAMID (3)	Napropamide 450 g/l	1	5	5	5	6	BBCH 09 (pré levée)
COLZOR TRIO (2)(3)	Clomazone 30 g/l + dimétachlore 187,5 g/l + napropamide 187,5 g/l	1/3 ans à la dose de 750 g/ha de dimétachlore	5 avec DVP	5	5	48	BBCH 09 (pré levée)
DASH HC	Acide oléique 46,5 g/l + esters méthyliques d'acides gras 348,75 g/l + esters d'alcools gras polyalkyles 209,25 g/l	-	5	5	Inconnu à ce jour	24	-
FOLY R/NOROIT	Cléthodime 120 g/l	1/2ans	5	5	Inconnu à ce jour	6	BBCH 32 (boutons accolés)
FUSILADE MAX	Fluazifop-p-butyl 125 g/l	1/2ans	5	5	5 et 20 si dose > 1,5 l	48	90
KERB FLO	Propyzamide 400 g/l	1	5	5	5	48	150 (application novembre à janvier)
IELO/BIWIG/YAGO (4)	Propyzamide 500 g/l + Aminopyralide 5,3 g/l	1 (4)	5	5	Inconnu à ce jour	48	BBCH 18 (8 feuilles)
MOZZAR/BELKAR/MIZIK	Halauxifen-méthyl 10 g/l + Piclorame 48 g/l	1/3 ans fractionnement possible maxi 0,5 l par campagne	5	5	5	24	BBCH 30 (avant reprise de végétation)
STRATOS ULTRA/DEVIN/SERAC	Cycloxydime 100 g/l	1/an si dose < 1,67 l 1/ 2 ans si 1,67 < dose < 2,6 l 1/3 ans si dose > 2,6 l	5	5	5	48	BBCH 32 (boutons accolés)

DVP = Dispositif Végétalisé Permanent

- (1) La dose maximale de métazachlore est de 500 g/ha sur une période de 3 ans et 750 g/ha sur une période de 4 ans avec une seule application.
- (2) La dose maximale de dimétachlore est de 750 grs/ha sur une période de 3 ans avec une seule application tous les 3 ans.
- (3) Ne pas appliquer sur parcelles artificiellement drainées présentant un taux d'argile supérieur à 45 %
- (4) Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer la préparation, ou toute autre préparation contenant de l'aminopyralide plus de 2 années consécutives.

Groupes HRAC : (Herbicide Resistance Action Committee)

1 : Inhibition ACCase (fop, dim, den), 3 : Inhibition de l'assemblage des microtubules, 4 : Inhibition de la synthèse des auxines, 12 : Inhibition de l'enzyme 4-HPPD, 32 : Inhibition de la synthèse de la solanesyl diphosphate syntase 15 : Inhibition des VLCFAS

La **législation** sur l'utilisation des produits phytosanitaires évolue très rapidement. En conséquence, il est **indispensable de vérifier, avant toute application**, que les produits proposés dans ce document sont bien utilisables et que leurs conditions d'utilisation n'ont pas évolué.



**Infos mélanges** : [www.arvalisinstitutduvegetal.fr/fr/melanges.asp](http://www.arvalisinstitutduvegetal.fr/fr/melanges.asp).

**Infos produits** : [e-phy.anses.fr](http://e-phy.anses.fr)

**Infos cours d'eau** : <https://www.geoportail.gouv.fr/>

**Pour tout autre renseignement, contactez les conseillers de la Chambre d'agriculture de l'Allier.**

La Chambre d'agriculture de l'Allier est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

"La Chambre d'agriculture est titulaire d'un contrat d'assurance n°32075969X-2124 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques"

La responsabilité du ministère en charge de l'agriculture ne saurait être engagée.

Rédaction : Mickaël Bimbard

Document établi sur la base des expérimentations de la Chambre d'agriculture de l'Allier et de ses partenaires (Cf. site Internet : [www.allier.chambagri.fr](http://www.allier.chambagri.fr))

Des méthodes alternatives sont éventuellement possibles. Vous pouvez consulter les fiches existantes sur : [Guide des méthodes alternatives.](#)



**Chambre d'agriculture de l'Allier**  
Service Agronomie Eau Environnement  
60, cours Jean-Jaurès - BP 1727 - 03017 MOULINS Cedex  
Tél. 04 70 48 42 42 - Fax. 04 70 46 30 69  
[www.allier.chambagri.fr](http://www.allier.chambagri.fr) - Mail : [cda.03@allier.chambagri.fr](mailto:cda.03@allier.chambagri.fr)  
f Chambre d'agriculture de l'Allier - t @Chambreagri03